

4 novembre 2024, Strasbourg, France

Newsletter Transplant 2024 – Le don d’organes en hausse à l’échelle mondiale

Une nouvelle édition du bulletin *Newsletter Transplant* vient de paraître (en anglais uniquement). Elle contient des données internationales sur les activités de don et de transplantation pratiquées en 2023.

Ce rapport annuel est élaboré grâce au soutien précieux de l'[organisation nationale espagnole de transplantation](#) (ONT), qui coordonne chaque année le recueil, la compilation et l’analyse de données internationales par l’intermédiaire d’un réseau étendu d’Autorités de santé et de contacts officiellement désignés pour participer aux activités de don et de transplantation. Sa publication est placée sous l’égide du [Comité européen sur la transplantation d’organes](#) (CD-P-TO) de la Direction européenne de la qualité du médicament & soins de santé (EDQM)/Conseil de l’Europe. *Newsletter Transplant* compte parmi les moyens déployés par le CD-P-TO pour mener des études comparatives entre programmes de don et de transplantation. Cela contribue à augmenter la disponibilité des organes, à renforcer l’efficacité des systèmes de transplantation et, par conséquent, à améliorer l’accès à des soins de santé de qualité.

Le nombre de pays couverts cette année – 89 – est sans précédent. **En 2023**, les activités de transplantation d’organes ont connu une **augmentation de 9 % dans le monde entier par rapport à l’année précédente**, qui s’explique par une hausse des dons d’organes prélevés du vivant des personnes donneuses ou après leur décès. Le don après la détermination circulatoire du décès a pris une importance considérable au cours de l’année passée. En effet, à l’échelle du globe, parmi les personnes donneuses *post-mortem*, une sur quatre a été déclarée morte selon des critères circulatoires.

En 2023 :

- **Dans les États membres du Conseil de l’Europe, 42 576 transplantations d’organes** ont été réalisées dans **1 040 centres de transplantation**.
- Elles ont été rendues possibles par **12 592 dons *post-mortem* et 9 761 dons du vivant**.
- Les organes les plus fréquemment greffés ont été :
 - **le rein** (26 243, soit **62 %** du total des transplantations),
 - **le foie** (10 684, soit **25 %** du total des transplantations),
 - **le cœur** (2 668, soit **6 %** du total des transplantations),
 - **les poumons** (2 287, soit **5 %** du total des transplantations).

Toutefois :

- **56 032 nouvelles inscriptions** sur liste d’attente de transplantation ont été enregistrées en 2023, soit environ **six nouvelles personnes par heure**.
- Au total, **7 054 personnes en attente d’une transplantation** sont décédées l’année dernière, soit **19 par jour** en moyenne.

Petra Doerr, Directrice de l’EDQM, a félicité les personnels de santé, les personnes donneuses et leurs familles pour le dévouement. Elle a ajouté : « Le don d’organes, de tissus et de cellules a le potentiel de sauver des vies ou d’améliorer profondément la qualité de vie des personnes

greffées. Il constitue par ailleurs un élan sincère de solidarité humaine. L'EDQM, qui s'est engagée à élaborer des normes mondiales relatives à la qualité et à la sécurité d'utilisation des substances d'origine humaine, veille à ce que le don soit protégé, éthique et accessible à toutes les personnes qui en ont besoin.

Il convient, en outre, de noter que les guides du Conseil de l'Europe sur la qualité et l'innocuité du sang et des tissus et cellules sont cités comme références techniques dans le nouveau règlement de l'UE sur les substances d'origine humaine¹, publié en juin 2024 – ce qui témoigne de la valeur importante de nos travaux. Nos efforts sont plus importants que jamais et ouvrent la voie à un accès équitable à la transplantation, ainsi qu'à la protection de la dignité et des droits de personnes donneuses et receveuses, partout en Europe et au-delà. »

Beatriz Domínguez-Gil, Directrice de l'ONT, a également précisé : « Il ne fait aucun doute que, pour assurer la transparence et mener des études comparatives internationales, il est essentiel d'effectuer un suivi des pratiques de don et de transplantation de substances d'origine humaine en vigueur dans différents pays. C'est ce que permet le bulletin *Newsletter Transplant*. Sur la base des données obtenues, on observe – et c'est important – que les activités de transplantation d'organes augmentent et répondent ainsi mieux à la demande croissante d'organes pour transplantation. Pourtant, il est encore nécessaire d'accentuer les efforts pour remédier à la pénurie d'organes et pallier les conséquences de l'incapacité des pays à faire face aux besoins de transplantation de leur population. La marche à suivre est bien décrite dans le Santander Statement, déclaration dérivée du sommet international sur la transplantation qui s'est tenu pendant la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne, et dans la Résolution 77.4 de l'Assemblée mondiale de la Santé². »

En effet, le bulletin *Newsletter Transplant 2024* met en avant ces deux documents de poids, adoptés pendant l'année :

- principal résultat du sommet international sur le thème de la convergence mondiale dans le domaine de la transplantation (suffisance, transparence et évaluation), organisé par l'ONT dans le cadre de la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne, en collaboration avec l'EDQM, la Société européenne de transplantation d'organes (ESOT), The Transplantation Society (TTS) et la Société internationale de néphrologie (ISN), et avec le soutien financier de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Santander Statement contient des recommandations de haut niveau visant à améliorer les soins apportés aux personnes prises en charge, à progresser vers la suffisance en matière de transplantation, à assurer la transparence et la surveillance des pratiques, à renforcer la prévention de la traite des êtres humains aux fins de prélèvement de substances d'origine humaine et du trafic de ces substances et à soutenir l'innovation responsable dans le domaine de l'utilisation clinique des substances d'origine humaine,
- la Résolution 77.4 de l'Assemblée mondiale de la Santé², invite les États membres à agir pour faire face aux difficultés pressantes dans le domaine et demande, entre autres, au Secrétariat de l'OMS d'apporter son soutien aux pays en élaborant une stratégie mondiale

1. Règlement (UE) 2024/1938 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 concernant les normes de qualité et de sécurité des substances d'origine humaine destinées à une application humaine et abrogeant les directives 2002/98/CE et 2004/23/CE.

2. OMS Résolution WHA77.4 – Accroître la disponibilité de la transplantation de cellules, de tissus et d'organes humains, en élargir l'accès dans le respect de l'éthique et en renforcer la surveillance.

sur la transplantation, qui devrait être présentée lors de la 79^e Assemblée mondiale de la Santé (mai 2026).

En savoir plus

Les données recueillies sont gérées par le Global Observatory on Organ Donation and Transplantation et hébergées sur son site (www.transplant-observatory.org), qui a été développé et est tenu à jour par l'ONT. Le bulletin *Newsletter Transplant* contient aussi des données sur le don, l'obtention, le traitement, la distribution et l'utilisation clinique des tissus et cellules, recueillies par le centre national italien de transplantation (CNT), auprès d'un grand nombre de pays, par le biais de la plateforme Eurocet.

Pour en savoir plus sur la Journée européenne du don (EDD) – la journée européenne du don d'organes, de tissus et de cellules –, rendez-vous sur www.edqm.eu/fr/edd.

En savoir plus sur les travaux de l'EDQM et du CD-P-TO dans le domaine du don et de la transplantation d'organes : <https://go.edqm.eu/CDPTOfR>.

Newsletter Transplant (en anglais uniquement) est téléchargeable gratuitement sur <https://go.edqm.eu/NLTransplantFR> ; des exemplaires papier peuvent être commandés sur la boutique en ligne de l'EDQM : <https://store.edqm.eu>.

Contact : Anca Petrisor, Division Communication et Événements, EDQM, Conseil de l'Europe
Tél. : +33 (0)3 90 21 43 33 – E-mail : anca.petrisor@edqm.eu

Note à l'intention des rédacteurs. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.edqm.eu.

La Direction européenne de la qualité du médicament & soins de santé (EDQM) est un élément structurel du Conseil de l'Europe. Elle tire son origine et son statut de la Convention relative à l'élaboration d'une Pharmacopée européenne, ouverte à la signature en 1964. À ce jour, 39 États membres du Conseil de l'Europe ont ratifié la convention et plus de 30 pays du monde entier participent aux activités de l'EDQM en tant qu'observateurs. L'EDQM promeut et protège la santé des êtres humains et des animaux en élaborant des normes et en favorisant leur mise en œuvre. Elle intervient dans quatre principaux domaines d'action : médicaments, suivi pharmaceutique, substances d'origine humaine, santé des consommateurs et consommatrices. Le personnel de l'EDQM représente près de 30 nationalités et l'Organisation travaille avec un réseau de quelque 2 000 expert·es du monde entier.

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe œuvre au renforcement de la démocratie et des droits humains à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 États membres.